



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES ET SENIORS

Réunion restreinte du 14 Janvier 2019

PROCES VERBAL

Etaient présents : MM. Didier LECOUSSU, Pascal TANTALIN, Michel ROUSSEAU, Guy BOULICAUT

Lors de la réunion et suite au classement championnat Automne 2018/2019 de la catégorie U15, les équipes **AS VERNON, SU DIVES CABOURG** accèdent au championnat de Ligue U15 Printemps.

Les présentes décisions de la Commission, sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la Ligue de Football de Normandie.

Le Président : Pascal TANTALIN